

PROJET PEDAGOGIQUE

DU POLE JEUNESSE

2016-2017

Préambule :

PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) propose des accueils et des temps d'animation en direction des jeunes âgés de 11-17 ans pour :

- les communes du SIVOM de la Plaine d'Aunis avec son Accueil de Loisirs Sans Hébergement à La Jarrie
- les communes de la Communauté de Communes Aunis Sud avec son Accueil de Loisirs Sans Hébergement Au Thou.

Les animations s'effectuent par une équipe pédagogique professionnelle et au sein de locaux mis à disposition gratuitement par les municipalités.

Ces accueils sont des lieux de proximité devant répondre aux besoins et aux attentes des jeunes et de leurs familles.

Les animations du pôle jeunesse s'organisent sur différents temps pendant :

- La pause méridienne, le temps de classe par l'animation de projets (13-18 questions de justice, la prévention routière, la formation des délégués, Festi'prév, ...) dans les collèges suivant : Françoise Dolto à La Jarrie, André Dulin à Aigrefeuille d'Aunis, Marc Chagall à Dompierre sur Mer (hors ALSH),
- Les accueils de loisirs déclarés :
 - ✚ En périodes scolaires : le lundi soir, le mardi soir, le mercredi après-midi, le jeudi soir, le vendredi soir, le samedi, et ponctuellement le dimanche et les jours fériés.
 - ✚ En périodes de vacances scolaires : du lundi au vendredi (avec des horaires variables selon les activités proposés (journée, demi-journée, soirée, nuitée, mini-séjour, séjour) et ponctuellement le week-end et les jours fériés.

Les objectifs pédagogiques sont :

➤ **Inciter, soutenir et coordonner les projets avec et pour les jeunes :**

- Favoriser des espaces d'expression (lieux et temps), afin de recenser la parole des jeunes, leurs envies, leurs idées.
- Accompagner les jeunes dans la mise en place de leur projet.

➤ **Travailler en partenariat avec les communes, les associations pour la mise en place d'actions collectives :**

- Créer des temps passerelles avec les ALSH enfance des deux territoires et les écoles élémentaires pour les classes de CM, afin de faciliter le passage de l'enfance à la jeunesse.
- Impliquer les jeunes dans la vie communale et intercommunale.
- Aller au devant des informations pour mieux connaître les structures, les territoires et leurs projets, afin de créer un vrai réseau.

➤ **Favoriser l'accès des activités à tous les jeunes et leurs familles.**

- Proposer des accueils de proximité,
- Proposer des activités à des coûts modérés et en fonction des revenus des familles,
- Favoriser des actions d'autofinancement,
- Permettre le déplacement sur les deux territoires et plus largement.
- Adapter les animations selon les besoins des publics.

➤ **Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la responsabilisation :**

Dans le but de permettre aux jeunes de faire sans l'adulte :

- Mettre l'accent sur la vie en collectivité et le respect des règles de vie.
- Faire que les jeunes participent à la conception de leurs projets.
- Mettre les jeunes en situation de concertation et de participation.
- Inciter les jeunes à s'engager et à aller jusqu'au bout de leurs engagements.

➤ **Impliquer et accompagner les familles dans les différentes actions éducatives :**

- Favoriser les discussions avec les parents, afin de « désamorcer » les éventuelles inquiétudes.
- Proposer des temps communs entre les jeunes et leurs familles.
- Solliciter les familles dans l'organisation des activités et des projets (encadrement pour les sorties, covoiturage, mise en avant de leur compétence, ...)
- Impliquer les familles dans le fonctionnement et les projets de l'association.

➤ **Permettre la découverte de diverses activités sportives, culturelles et socio-éducatives :**

- Orienter des projets permettant la découverte d'activités nouvelles pour les jeunes.
- Proposer des activités qui permettent aux jeunes d'avoir une ouverture sur les autres, sur leur environnement, sur le monde,

Pour assurer l'animation du projet pédagogique du pôle jeunesse, différents moyens humains et matériels sont mis à disposition, afin de contribuer largement à l'accès des jeunes aux loisirs :

- une équipe pédagogique permanente composée d'animateurs et directeurs diplômés et d'une coordinatrice,
- deux lieux d'accueil spécifiques pour les jeunes : aménagés avec du matériel adapté à leur âge,
- des salles municipales pour organiser différents types d'événements,
- le minibus de PAPJ,
- les minibus de la CDC Aunis Sud et du SIVOM de la Plaine d'Aunis,
- des supports de communication adaptés aux jeunes : un programme d'animation par période scolaire ou par vacances scolaires, un blog, un Facebook, ...
- une base de ressource des activités, des infrastructures et des associations du territoire,
- La création d'une monnaie spécifique au pôle jeunesse de PAPJ pour valoriser les actions d'autofinancement des jeunes : « T'chek Jeun's ».

Pour mettre en vie les objectifs pédagogiques, l'équipe pédagogique a créé une méthode, un outil, pour garantir un travail d'équipe cohérent et durable dans le temps : « **l'Arbre à Palabre** ».

Cet outil est le moteur des accueils de loisirs jeunesse, car il permet aux jeunes de s'exprimer, de s'informer, de se former, d'être valoriser et de mettre en place des projets.

Pourquoi « **L'Arbre à Palabre** » ?

« En Afrique, la palabre désigne les assemblées où sont librement débattues quantités de questions et où sont prises les décisions importantes concernant la communauté. Réunis généralement sous « **L'Arbre à Palabre** », les participants ont tous droit à la parole et peuvent exposer en public leurs doléances et leurs demandes, ainsi que celles de leur groupe ».

C'est sur ce principe que l'équipe a décidé de donner la parole aux jeunes.

L'équipe a choisi de réunir les jeunes autour de 5 branches :

- Temps Libres,
- Sac à Dos,
- Solidarité,
- Environnement,
- Echanges Européens.



« **L'Arbre à Palabre** » vise à :

- Favoriser l'implication des jeunes dans la mise en place de projets au sein de leur accueil
- Permettre aux jeunes de s'investir dans le montage de projets et d'en appréhender les différentes phases.
- Inciter les jeunes à trouver leurs places au sein de leur accueil
- Sensibiliser les jeunes à la notion d'intercommunalité

Les perspectives de « **L'Arbre à Palabre** » sur du long terme sont que :

- ❖ Les animateurs accompagnent, mais ne soient plus à l'initiative des projets,
- ❖ Les jeunes soient acteurs de leurs loisirs,

✓ **Les modalités de fonctionnement :**

L'équipe anime des commissions appelées « PALABRE ».

Les « Palabres Temps Libres et SAKADO » sont les « Palabres » les plus fréquents, car les jeunes les font vivre activement et ils organisent le quotidien du pôle jeunesse. C'est pourquoi, l'équipe pédagogique a écrit des modalités de fonctionnement très précises.

Les « Palabres Solidarité, Environnement et Echanges Européens » se mettent en place ponctuellement.

➤ Les « Palabres Temps Libres et SAKADO » :

Les jeunes sont invités largement à participer aux « Palabres » en amont de l'échéance par le biais :

- Des programmes distribués dans les accueils ou dans les collèges
- de Flys,
- d'Email,
- de SMS,
- d'événements créés sur Facebook.

Les « Palabres » se déroulent pendant le temps d'accueil des mercredis, des vendredis en soirée ou des samedis, ils sont planifiés sur l'année scolaire. Ils se prévoient autour d'un temps convivial (pendant le repas du midi ou du soir, ou pendant le goûter). Ils changent de lieux à chaque fois pour favoriser la proximité de chaque commune, et l'équipe sollicite les parents pour transporter leurs jeunes, mais propose tout de même un transport en mini bus pour favoriser et assurer la mobilité des jeunes.

Ils sont toujours animés par des animateurs. L'équipe pédagogique a mis en place des classeurs de bases de données sur les thèmes des activités environnement-nature, de consommations, sportives et manuelles. Ces classeurs permettent aux jeunes d'avoir à leur disposition un maximum de renseignements, car les locaux ne disposent pas toujours d'accès à Internet pour faire des recherches. Les jeunes et les animateurs le font évoluer au fil des « Palabres ».

L'animation des « Palabres » se fait sous une forme ludique autour de jeux favorisant la communication en petit groupe, car il est impératif que le temps des « Palabres » soit un temps d'activité où les jeunes prennent du plaisir et non un temps de « réunion ».

Suite aux « Palabres », l'équipe pédagogique met en page le programme du « Palabre Temps Libre » de la période concernée ou rédige le projet du « Palabre SAKADO » et le diffuse de la même façon que les invitations.

Le programme des « Palabres Temps Libres » garde la même forme, le même format, la même couleur et le même nom selon les périodes. Il prévoit des dates d'inscriptions identiques pour tous les jeunes des deux territoires.

Les enjeux du projet de « l'Arbre à Palabre » sont que les jeunes se fassent plaisir au travers des projets ou des programmes d'activités réalisés et qu'ils prennent conscience des impératifs financiers, réglementaires, organisationnels (dates des manifestations communales, configuration des locaux, transports), etc.

L'équipe pédagogique investit un maximum les jeunes sur les aspects financiers, car c'est souvent ce qui ne permet pas l'aboutissement de certains de leurs projets ou de leurs propositions. Pour cela, elle organise avec eux, différentes actions d'autofinancement, afin de permettre une diminution de la participation de leurs parents.

Evaluation :

- Nombre de jeunes sur les différents temps d'animation proposés.
- Mise en place de temps de concertation (Palabre)
- Mise en place de questionnaire de satisfaction
- Nombre de jeunes à s'impliquer pour les Palabres « Temps libres » et les Palabres SAKADO ».